

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE THERAPIES COGNITIVO-COMPORTEMENTALES – 3 ANNEES

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Pierre-Michel LLORCA

☒ CHU de Clermont-Ferrand
Service de Psychiatrie B
58 rue Montalembert
63000 Clermont-Ferrand

PARTENAIRE : Université Saint-Etienne.

PUBLICS CONCERNES :

Formation initiale : Internes en médecine et psychiatrie et étudiants des filières médecine, pharmacie, odontologie, ayant validé le deuxième cycle d'études.

Formation continue : Titulaires du diplôme de Docteurs en médecine ou en pharmacie ou en odontologie ; sages-femmes et autres professionnels de la santé ayant validé un deuxième cycle d'études.

A noter : Les autres publics ne disposant pas des prérequis ci-dessus peuvent se porter candidats au titre de la Validation des Acquis Professionnels (VAP) (Décret n°2013-756 du 19 août 2013). Les publics visés par ce dispositif sont notamment : Titulaires d'une licence de sciences sanitaires et sociales ou d'une licence d'une des filières de sciences humaines (psychologie, droit, sciences ou lettres ...), Autres professionnels de la santé (kinésithérapeutes, cadres infirmiers, infirmiers...) de la justice, du travail social.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux participants un ensemble de connaissances, de méthodes, mais aussi de savoir-faire permettant la mise en œuvre de techniques de thérapies cognitivo-comportementales, dont l'objectif est la prise en charge structurée de différentes pathologies psychiatriques et, en particulier, les troubles anxieux et les troubles dépressifs.

PROGRAMME GENERAL : 268 H + 40 H DE STAGE OPTIONNEL

1^{ère} Année : « Fondements théoriques des TCC » - 84h (72h CM + 8h TD + 4h Supervision)
UE 1 : Bases historiques et théoriques
UE 2 : Techniques de bases
UE 3 : Application des modèles théoriques
UE 4 : Traitement de l'information et application thérapeutiques
UE 5 : Application thérapeutiques : TOCs et dépression
2^{ème} Année : « Techniques thérapeutiques des TCC » - 112h (84h CM + 20h TD + 8h Supervision)
UE 6 : Application thérapeutiques : dépression et addictions
UE 7 : TCA et médecine comportementale
UE 8 : Troubles psychotiques
UE 9 : Troubles phobiques et affirmation de soi
UE 10 : PEC spécifiques
UE 11 : ESPT et troisième vague
3^{ème} Année : « Consolidation théorique en TCC et mise en oeuvre technique » - 72h (60h CM + 4h TD + 8h Supervision)
UE 12 : Cas clinique et deuil
UE 13 : Thérapie des schémas
UE 14 : Gestion du stress et MBCT
UE 15 : Thérapie d'acceptation et d'engagement

DATES :

Les enseignements sont répartis de Novembre à Mai.

Chaque année : L'enseignement se déroule en 5 sessions de deux jours (jeudi et vendredi de préférence) réparties sur l'année universitaire (3 sessions à Clermont-Ferrand et 2 sessions à Saint-Etienne).



CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

Le candidat doit valider les 3 années de formation selon le contrôle des connaissances.

La 1^{ère} année est validée si :

- Epreuve écrite (Note supérieure ou égale à 10/20)
- Assiduité aux cours et aux supervisions (validation ou non validation)

La 2^{ème} année est validée si :

- Soutenance de mémoire (Note supérieure ou égale à 10/20)
- Assiduité aux cours et aux supervisions (validation ou non validation)

La 3^{ème} année est validée si :

- Présentation de cas (validation ou non validation)
- Assiduité aux cours et aux supervisions (validation ou non validation)

NOMBRE DE CANDIDATS AUTORISÉS À S'INSCRIRE : 8 inscrits minimum /30 inscrits maximum.

En cas d'effectif insuffisant, la formation sera reportée à la rentrée universitaire suivante.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES :

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature est à télécharger en suivant le lien

<http://medecine.uca.fr/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/> / Tél : 04.73.17.80.25 / E-mail :

umfcs.medpha@uca.fr

⇒ *Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.*

⇒ *En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription.*

COÛTS DE LA FORMATION 2017/2018 :

Formation initiale (Etudiants) : 550 €

Reprise d'études (Financement à titre individuel – sans conventionnement) : 550 €

Formation Continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 300 €